République Française ----Département de Saône et Loire -----Arrondissement de Macon ------

Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune de TRAMAYES

Procès-Verbal

Réunion de conseil Municipal du Vendredi 15 Octobre 2021

Le vendredi 15 octobre deux mille vingt et un à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de TRAMAYES, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Michel MAYA maire de la commune de TRAMAYES.

<u>Etaient présents</u>: Michel MAYA, Cécile CHUZEVILLE, Damien THOMASSON, Jean-Marie BERTHOUD, Amélie AUCAGNE, Guy PARDON, Jean-Denis THEVENET, Gauvain MAUCHE, Evelyne DESPERRIER, Marie-Hélène GRANGE, Annie ACCARY.

Étaient absents :

<u>Etaient excusés</u>: Julien BRAILLON, Maurice DESROCHES, Delphine CAUCHE, Ingrid MONNIER.

<u>Procurations</u>: Maurice DESROCHES à Michel MAYA, Delphine CAUCHE à Amélie AUCAGNE, Ingrid MONNIER à Evelyne DESPERRIER.

Secrétaire de séance : Marie-Hélène GRANGE

Le maire accueille les conseillers et procède à l'appel des présents. Il demande aux conseillers s'ils approuvent le procès-verbal de la séance du 23 juillet 2021. La rédaction du Procès-verbal de la séance du 17 septembre n'est pas terminée. Les conseillers n'ayant pas de remarques le maire invite à traiter l'ordre du jour.

1°) Décision budgétaire modificative

Le maire indique que deux décisions budgétaires modificatives doivent être prises sur le budget chaufferie. La première concerne les travaux de rebouchage des trous sur la charrière des écorces. L'entreprise ZIEGER a réalisé les travaux, travaux pris en charge par l'assurance mais non inscrit au budget. La seconde concerne la recette relative au Certificat d'économie d'Energie reçue dans le cadre des travaux de l'école. Il s'agit d'un jeu d'écriture entre budget.

Délibération N°60-2021

Objet : Décision Budgétaire modificative N°01/2021 – Budget Chaufferie

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6156 (011) : Maintenance	4 440,00	778 (77): Autres produits exceptionnels	4 440,00
	4 440,00		4 440,00

Total Dépenses	4 440,00	Total Recettes	4 440,00

Délibération N°61-2021

Objet: Décision Budgétaire modificative N°02/2021 – Budget Chaufferie

FONCTIONNEMENT

Dépenses	-	Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
678 (67): Autres charges exceptionnelles	30 527,71	701 (70): Ventes de produits finis et interm	30 527,71
	30 527,71		30 527,71
	-		
Total Dépenses	30 527,71	Total Recettes	30 527,

2°) Gouvernance pour la rénovation du bâtiment C

Le maire rappelle au conseil que M. Le Préfet a été questionné au sujet de la gouvernance du projet de rénovation du bâtiment C et la possibilité pour la commune de devenir maitre d'ouvrage. Le Préfet a rappeler que c'est la Communauté de Communes qui détient les compétences petites enfance et seniors et qu'un transfert de ces compétences à la commune n'est pas envisageable. Les services préfectoraux réfléchissent à une autre solution. A ce jour il n'est donc pas possible de dire qui va se charger du dossier.

Le maire indique que la recherche de solution pour faire face aux problèmes d'accès et de parking est toujours en cours. Il propose au conseil de faire une offre d'achat au propriétaire de la résidence des trois monts pour acquérir le cheminement piétons qui fait le tour de la résidence. Le conseil approuve à l'unanimité.

3°) Inauguration du Clos des Carillons (ancienne gendarmerie)

Pour mémoire, il a été décidé lors du dernier conseil de profiter de la foire de la Sainte Catherine pour inaugurer les travaux de l'ancienne gendarmerie, nouvellement nommée le Clos des Carillons. L'ensemble des personnalités publiques associées au projet sont conviées. Une réunion en mairie aura également lieu afin de présenter aux élus le projet de l'Institut de Tramayes.

4°) Rapport annuel 2020 du SIRTOM

Le rapport a été envoyé aux conseillers. Il est également directement consultable sur le site du SIRTOM (http://www.sirtomgrosne.fr/). Ce syndicat gère l'ensemble des déchets ménagers pour les 22 000 habitants de la Communauté de communes SCMB et de la Communauté de communes du Clunisois. Globalement on constate une baisse régulière des déchets ménagers résiduels (poubelle grise) par habitant. L'an prochain, sera mis en place une extension des consignes de tri qui va permettre de mettre tous les petits plastiques (petits emballages, pots de yaourt ...) dans la poubelle jaune pour une meilleure valorisation des matières. Des informations seront transmises par le SIRTOM en temps utile.

5°) Rapport annuel 2020 Syndicat des eaux de la Haute Grosne

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable a été rédigé par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne. Ce syndicat qui comporte 13 communes (dont 4 communes du Clunisois) assure la distribution de l'eau potable via les réseaux qu'elle gère. Le délégataire pour l'approvisionnement en eau est Suez. L'eau potable du syndicat provient pour grande majorité d'un captage en Saône et pour une autre partie des sources de la Mère Boitier

(environ 4% du Volume consommé). Ce dernier captage nécessite à terme d'être aménagé pour être maintenu en service. Les renouvellements de canalisation pour limiter les fuites du réseau se font régulièrement. A Tramayes, des canalisations aux Terreaux ont été changées cette année. En fin d'année, ce sera le tronçon reliant les Seyves à la Rivière qui fera l'objet d'un renouvellement de conduite. Le syndicat envisage de lancer une étude permettant d'avoir un schéma directeur pour les années à venir pour prioriser les travaux à effectuer.

6°) Avancement dossier « Institut de TRAMAYES »

Le maire indique que le projet avance régulièrement. Une étude est en cours avec les services de l'Etat pour que, dans le respect de l'environnement et du dossier Natura 2000, une partie des terrains de la zone des écorces puisse être exploitée pour de la permaculture dans le cadre de l'Institut de Tramayes. Le maire indique que des négociations pour l'achat de parcelles autour du bâtiment sont en cours, afin de régler les problèmes de stationnement et d'accès.

Le maire demande au conseil de réfléchir au positionnement du nouveau poste de liaison électrique.

7°) Bilan sur les chantiers en cours

Travaux d'aménagement de la mairie

Le maire indique que le travail de démolition et évacuations des déchets, réalisé en interne par les agents, est terminé. La consultation des entreprises a été publiée et prend fin le mardi 26 octobre. Une analyse des offres sera effectuée par le cabinet architecte et si tout se passe bien, les travaux pourraient être attribués lors de la prochaine réunion de conseil municipal. Le planning provisoire prévoit une fin de chantier pour la deuxième semaine de mai. Mme Marie-Hélène GRANGE indique qu'il y a une nouvelle réglementation relative aux marchés publics depuis le 01/10 au niveau des CCAG travaux.

Délibération N°62-2021

OBJET: Demande de subvention EFFILOGIS pour la restructuration de la mairie

Monsieur le Maire indique que le projet de restructuration de la mairie avance régulièrement. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux va se terminer le mardi 26 octobre 2021. A ce stade d'avancement, le dossier peut être présenté au Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour une demande de subvention EFFILOGIS. A cette phase d'avant-projet détaillé le montant estimatif des travaux est de 287 100 € HT. Sur cette base le montant des honoraires de la maitrise d'œuvre s'élève à 29 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- > APPROUVE l'avancement du projet de restructuration de la mairie
- **CONSTATE** que le montant estimatif global est de 316 100 €ht
- ➤ **DECIDE** de solliciter le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du dossier EFFILOGIS
- > **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire et aux adjoints pour engager les démarches nécessaires

Travaux d'extension de la chaufferie

Suite à une indisponibilité d'entreprise, ce chantier accuse quelques mois de retard, ce qui pénalise la municipalité sur d'autres projets. Un courrier en recommandé à été envoyé à l'entreprise en question.

8°) Questions diverses

DPU

Le maire fait part au conseil d'une demande d'intention d'aliéner. Le conseil ne souhaite pas préempter le bien en question.

Divers

M. Guy PARDON demande quelle couleur choisir pour la réfection des lettres du monuments aux morts. Le conseil décide de partir sur un fond blanc.

Mme Evelyne DESPERRIER demande à ce que la façade du bâtiment de la poste soit nettoyé e0 celle de l'Office du tourisme repeinte.

Elle indique par ailleurs qu'elle ne trouve pas joli l'enduit qui a été fait sur le mur en pierre en allant vers le stade et que beaucoup d'habitants partagent son avis.

Elle demande également si le projet d'aménagement de la zone artisanal avance. Le maire répond que oui, trois entreprises sont intéressées pour s'y installer.

Mme Marie-Hélène GRANGE demande quand va être réglé le problème d'éclairage public. Le maire indique qu'il n'a pas encore eu le temps de changer les piles.

Elle demande si la municipalité est informée qu'une personne semble effrayer des enfants et des parents. Le maire répond que oui, le nécessaire a été fait.

M. Jean-Denis THEVENET demande ou en est le dossier adressage. Le maire indique que les panneaux vont être posés prochainement par les agents du service technique. Les plaques avec les numéros de rue ne sont quant à elles pas encore arrivées.

Les conseillers n'ayant plus de remarque le maire clos la séance à 23h30 Prochain conseil municipal le vendredi 12 novembre 2021 à 20h30